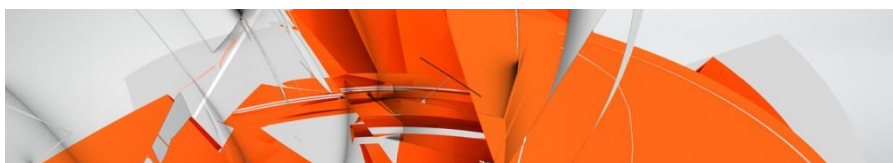


PROGRAMMES COURTS

Appel à projets

Forte du succès des programmes courts programmés depuis 2011 par ARTE, en access prime time en France, mais également sur le numérique (« Silex and The City », « La Minute Vieille », « Tu mourras moins bête », « Tout est vrai ou presque », « Ploup », « Blow Up »...), ARTE France lance, en janvier 2017, un nouvel appel à projets de séries de programmes courts dans les genres animation, fiction ou documentaire.



Conçues selon deux versions, à la fois pour l'antenne et pour une diffusion sur internet (Arte.tv, application mobile et tablette, réseaux sociaux, sites de vidéos – Dailymotion, Youtube), ces projets de séries de programmes courts comporteront 20 à 40 épisodes et pourront éventuellement faire appel à des écritures participatives.

ARTE France envisage de coproduire les projets sélectionnés, selon ses usages et ceux de la profession, pour un lancement en 2017-2018.

OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

- Diversifier l'image de la chaîne par des formats innovants (TV et numérique), accessibles au large public mais tout aussi exigeants sur la qualité
- Enrichir la ligne éditoriale de la chaîne par des contenus au ton humoristique sur des thématiques contemporaines
- Développer l'audience TV et sur le numérique en l'élargissant à de nouveaux publics

PROGRAMMATION

A l'antenne : première diffusion en première partie de soirée en France, vers 20h45, puis à différents horaires de la journée.

Sur Internet : Utilisation de l'ensemble des outils et grammaires du monde numérique : sur la plateforme arte.tv, sur les applications des mobiles et tablettes, sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Snapchat...), sur les plateformes de vidéos Youtube, Dailymotion.

FORMATS

Les projets devront comporter 2 versions, portant sur le même univers, les mêmes thèmes et avec les mêmes personnages..., l'une destinée à l'antenne et l'autre destinée au numérique.

- Pour l'antenne TV : série de programmes courts de 20, 30 ou 40 épisodes , d'une durée allant de 1'30 à 3' maximum, dans les genres fiction, animation, documentaire ou toute autre forme mixte .
- Pour le numérique : série de programmes courts d'une durée de 1'30 à 5', enrichie, déclinée, adaptée aux usages et à la grammaire des différents réseaux sociaux et plateformes vidéo dans la perspective de leur viralité. Avec possibilité d'utilisation de l'interactivité et/ou du participatif et possibilité d'un format numérique qui ne soit pas linéaire (c'est-à-dire : pas seulement une vidéo en replay ou des vidéos bonus).

SÉLECTION DES PROJETS

La sélection des projets s'effectuera en deux étapes comme indiqué ci-après. Les projets devront être communiqués en langue française.

- **Première étape : Sélection sur examen du dossier**

Les projets devront comprendre :

- Un synopsis détaillé de plusieurs épisodes,
- La présentation du dispositif web et réseaux sociaux envisagé pour le projet : idées de narration, synopsis ou conducteur d'animation sur le web et sur les réseaux sociaux avant, pendant, et après les diffusions des épisodes à l'antenne,
- Des éléments de traitement, réalisation et éléments graphiques,
- Un budget et un plan de financement détaillés
- Possibilité de fournir des éléments vidéo (pilote, animatique...)

Pièces complémentaires à fournir par le candidat

Le dossier contiendra également :

- Les noms, coordonnées téléphoniques, postales et courriel du responsable du dossier.

- Une lettre de candidature, présentant l'entreprise, indiquant si le projet est présenté par une société ou par un groupement d'entreprises.
- Une présentation des principales références de la production et de la réalisation dans ces domaines.

Calendrier et procédure

Date limite du dépôt des projets : vendredi 31 mars 2017 à 18h.

Les projets sont à adresser en **10 exemplaires** en version papier (**autant de DVDs s'il existe une maquette**).

- soit par la poste en recommandé avec accusé de réception,

- soit remis directement contre récépissé, au siège d'ARTE France

à l'adresse suivante :

ARTE France
Direction Editoriale - Projets « Programmes courts »
8 Rue Marceau
92785 Issy Les Moulineaux Cedex 9

Ces envois ou remises seront doublés par un envoi parallèle par mail, à l'adresse dédiée (projets-programmes-courts@artefrance.fr) avec une version PDF du dossier (un envoi seul par mail n'étant pas pris en compte).

Les dossiers qui ne seront pas remis ou dont l'avis de réception sera délivré après la date limite fixée ci-dessus ne seront pas retenus.

Première sélection des projets : fin mai/début juin 2017, les candidats sélectionnés par ARTE France, le cas échéant, participeront à la seconde étape.

Conditions de sélection

ARTE France sélectionnera les projets selon les critères suivants :

- qualité du projet eu égard à la définition énoncée aux présentes,
- fiabilité de l'entreprise,
- coût /financement.

- Deuxième étape : Sélection sur examen du pilote

Les candidats retenus par ARTE France à l'issue de la 1ère étape participeront à la seconde étape - réalisation d'un pilote - selon les indications fournies par ARTE France à chacun d'eux.

Sélection des projets à l'issue de cette seconde étape : août/septembre 2017, dans l'optique d'une **potentielle mise à l'antenne et en ligne en 2018/2019**, selon accord de la Conférence des Programmes d'ARTE.

Conditions de sélection

ARTE France sélectionnera les projets selon les critères suivants :

- qualité du projet eu égard à la définition énoncée aux présentes
- qualité de la production
- Coût/financement.